

LDH
Fondée en 1898



Comité
Régional
Rhône-Alpes

SAMEDI 9 MARS 2024
14h-16h 30

LOI ASILE ET IMMIGRATION

Quelles conséquences ?

**Intervention de Mylène Stambouli, avocate honoraire
au Barreau de Paris, spécialisée en droit des étrangers**

Ce que change cette loi pour les associations et les intervenants des permanences d'accueil auprès des étrangers et notamment :

- *sur la question des renouvellements de titres de séjour des personnes en situation régulière,*
- *sur les régularisations de salariés,*
- *sur les procédures d'asile, d'éloignement, les OQTF.*

LDH du Rhône
34 Cours de Verdun
Lyon 002

